

La coopération française en matière de lecture publique au Burkina Faso

GUILLAUME JUIN

Ministère des Affaires étrangères et européennes
guillaume.juin@diplomatie.gouv.fr

Guillaume Juin, chargé de mission « Livre » au ministère des Affaires étrangères et européennes, a travaillé notamment à l'Opéra national de Paris, au château de Versailles, au musée international de la Croix-Rouge, au sein de l'Encyclopaedia Universalis et de Nouveau Monde éditions. Il est docteur en histoire et diplômé en management.

Le fonds de solidarité prioritaire, un instrument de coopération privilégié pour le ministère des Affaires étrangères et européennes

Si l'existence d'instruments financiers publics propres à l'aide au développement date en France de 1959, c'est en 1998 que la politique de coopération du gouvernement français a été redéfinie et clarifiée grâce à une répartition des responsabilités entre le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)¹ et l'Agence française de développement (AFD)². Dans le même temps, le MAEE s'est doté d'un outil de coopération spécifique consacré principalement aux programmes d'appui institutionnel et de renforcement de la société civile, le fonds de solidarité prioritaire (FSP). Ce fonds finance les opérations et les projets d'aide au développement proposés par les différents services du ministère de façon pluriannuelle, afin d'appuyer leurs missions par des actions concrètes sur le terrain. Seuls les 58 états considérés comme « pays les moins développés » (PMA) par le gouvernement français, formant la « zone de solidarité prioritaire » (ZSP), pouvaient à l'origine bénéficier de projets financés par le FSP.

Les projets FSP concernent prioritairement des thématiques liées à la gouvernance et au renforcement de l'état de droit, à l'éducation, à la recherche, à la promotion de la langue française et de la culture. Chaque projet se fonde sur des partenariats forts avec les institutions et la société civile des pays concernés, mais aussi avec les institutions françaises publiques associées et différents bailleurs de fonds. Réglementé par un cadre logique précis, un projet FSP doit comporter des objectifs clairs et mesurables, un calendrier et des indicateurs de suivi. Ces projets prennent plusieurs formes :

- « Mobilisateurs » : ils sont conçus et financés par les services compétents de l'administration centrale du ministère et concernent des actions simultanées et complémentaires dans un domaine d'importance commune pour un groupe de pays, avec une logique d'intégration régionale.

- « États » : ils visent à la mise en place d'une coopération bilatérale ciblée avec les autorités du pays de la présence diplomatique.

La coopération dans le domaine du livre en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest

Des programmes de coopération dans le domaine du livre, mis en place par la France, existent en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest depuis 1977, avec l'objectif de contribuer à

1. www.diplomatie.gouv.fr

2. www.afd.fr

la structuration et à la professionnalisation des chaînes du livre dans ces pays. Dans les années 2000, des FSP-États « Lecture publique et documentation » ont été menés dans douze pays d'Afrique subsaharienne, contribuant notamment à la mise en place d'un réseau de bibliothèques de lecture publique, mais négligeant peut-être parfois l'importance de la dimension régionale. Néanmoins, ces actions ont permis d'inciter certains états partenaires à développer des politiques publiques en faveur de l'écrit.

Plus récemment, le FSP Mobilisateur « L'Écrit et l'accès documentaire au service du développement dans la ZSP » (EDOCDEV, 2003-2010) a favorisé l'émergence d'une approche régionale de la politique du livre en Afrique francophone. Il a de plus encouragé une politique de développement fondée sur la valorisation des compétences en mettant l'accent sur la formation des acteurs locaux du livre et sur la structuration de réseaux professionnels et d'information dans la zone. Ce projet a ouvert la voie à une conception plus transversale et fédératrice des actions, touchant l'ensemble des partenaires des chaînes du livre, organisant des coopérations sud-sud et associant des professionnels du nord et du sud. L'avenir des projets dans ce secteur reste cependant soumis à une logique d'évaluation, selon des critères précis d'évaluation des politiques publiques, afin de bien mesurer l'impact et les effets de notre coopération.

La lecture publique au Burkina Faso

Au Burkina Faso, pays multiethnique et multilingue, le livre reste un produit importé, cher et très largement inaccessible à une grande partie de la population, tout comme dans de nombreux pays de la région. Dans ce contexte, l'essor de la lecture publique est une solution nécessaire et largement souhaitable car permettant d'offrir un accès gratuit et diversifié au livre, au savoir, et donc au développement.

Le réseau des bibliothèques publiques au Burkina Faso date d'une vingtaine d'années, et sa naissance

est intimement liée à l'investissement des acteurs français de la coopération. À la fin des années 1980, un réseau de 17 centres de liaison des actions culturelles (CLAC) a vu le jour grâce au soutien de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)³. Au début des années 1990, une coopération bilatérale avec la France à travers trois projets d'appui au développement de la lecture publique (PLP) a permis de compléter ce réseau par 28 bibliothèques communales de lecture publique (BCLP) bien dotées en ressources et en personnel compétent.

L'évaluation de la coopération française dans le domaine du livre entre 1992 et 2001 a montré un réel impact sur la création des bibliothèques municipales, mais également les limites institutionnelles et la nécessaire structuration d'une politique du livre au Burkina Faso. Malgré ces déficiences, il est clair que l'appui français aux projets reste structurant, voire vital pour le réseau de lecture publique dans le pays, même si le Burkina Faso est l'un des rares pays de la région où le gouvernement a fait preuve d'un intérêt prononcé pour les domaines du livre et de la lecture comme outils de développement social et de vulgarisation culturelle. Le ministère burkinabé de la Culture avait notamment sollicité les instances francophones lors du 10^e Sommet de la francophonie de Ouagadougou en novembre 2004 pour obtenir la création d'une bibliothèque régionale de la francophonie et le renouvellement d'un soutien au programme de lecture publique.

Le fonds de solidarité prioritaire « Appui au réseau des bibliothèques de lecture publique »

Initié par le MAEE, le FSP « État » « Appui au réseau des bibliothèques de lecture publique » est mis en œuvre depuis 2006. Grâce à une méthodologie originale, il associe directement les principaux acteurs de la promotion de la lecture publique au Burkina

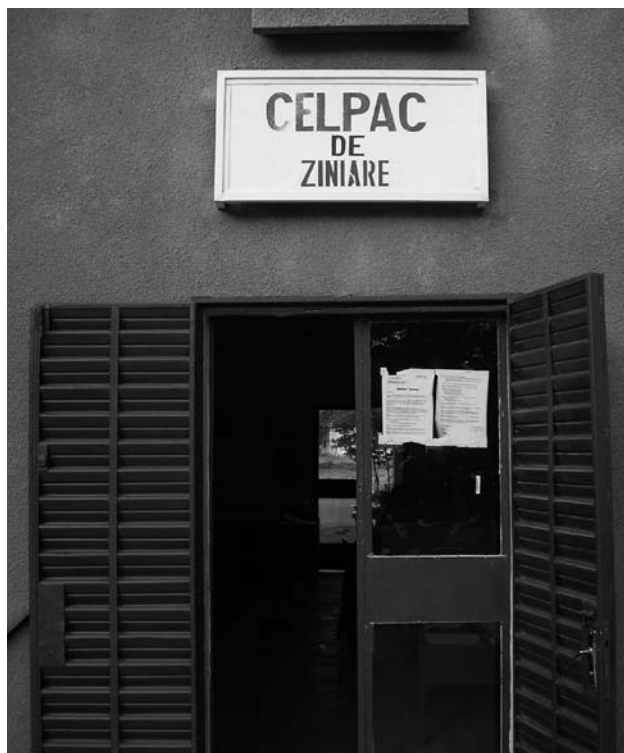
Faso : une instance burkinabé publique unique et de référence pour le domaine de la lecture publique créée spécifiquement, le Centre national de lecture et d'animation culturelle (Cenalac), la coopération bilatérale et l'OIF, principaux bailleurs de fonds du programme. L'objectif essentiel de ce projet est d'unifier les efforts des partenaires afin de permettre l'accès aux biens culturels sur l'ensemble du territoire en densifiant le réseau de bibliothèques publiques et en rationalisant la politique nationale du livre. La participation d'autres bailleurs de fonds permet de diversifier les ressources de financement. Diverses prolongations du projet l'amèneront à se clôturer durant l'été 2011.

Le Centre national de lecture et d'animation culturelle

Le projet s'est construit autour de deux objectifs principaux structurés par plusieurs mesures et composantes. Ainsi, un appui institutionnel à la politique nationale du livre a été apporté, avec notamment la conception d'un plan de développement de l'accès au livre. De plus et comme indiqué plus haut, l'État burkinabé a créé en novembre 2006 une structure nationale dédiée à la lecture publique, le Centre national de lecture et d'animation culturelle, le Cenalac. Cet établissement public à caractère administratif dépendant du ministère de la Culture et du Tourisme a pour vocation de coordonner les différents volets de ce projet FSP ainsi que, sur le long terme, le développement des bibliothèques municipales du pays. Le Cenalac s'est par ailleurs vu confier la responsabilité de la coordination, de l'animation et de la dotation d'un nouveau réseau, formé par la fusion des anciens CLAC et BCLP, regroupés en 34 Celpac (Centre de lecture publique et d'animation culturelle) présents dans tout le pays. Ce réseau a été réorganisé en quatre sous-divisions régionales, dont la charge a été confiée à des coordinateurs spécialement recrutés :

- Réseau de l'Est : Celpac de Bogandé, Boulsa, Diapaga, Fada N'Gourma, Garango, Koupela, Manga, Pama, Tenkodogo (9 Celpac) ;

3. www.francophonie.org



Entrée du Celpac de Ziniaré (réseau du Centre)

- Réseau du Nord : Celpac de Djibo, Gourcy, Gorom-Gorom, Ouahigouya, Réo, Toma, Tougan, Yako, Yalgo (9 Celpac);

- Réseau du Centre : Celpac de Kombissiri, Koudougou, Léo, Ouagadougou (2), Pouytenga, Ziniaré, Zorgho (8 Celpac);

- Réseau de l'Ouest : Celpac de Boromo, Bobo-Dioulasso (Dafra, Konsa), Banfora, Dédougou, Diébougou, Niagoloko, Nouna (8 Celpac).

Le Cenalac a bénéficié d'un soutien important permettant son équipement en mobilier, en matériel et en personnel. La coopération française a notamment appuyé la réhabilitation du bâtiment, tandis que l'aménagement complémentaire et les équipements ont été assurés par l'OIF et l'État burkinabé. Ce dernier finance annuellement le Cenalac à hauteur de 15 %. Ces investissements ont permis au Cenalac de devenir compétent dans la conception et la gestion de la politique du livre.

Il a notamment œuvré pour l'acquisition régulière d'ouvrages pour le réseau et des fournitures nécessaires à l'équipement de ces ouvrages. Le

renforcement du fonds documentaires des bibliothèques a été défini comme l'une des priorités, comptant pour près de 58 % du budget de l'établissement. Chaque bibliothèque s'est vue dotée de 500 nouveaux ouvrages par an, avec en priorité des achats de livres traitant de problématiques spécifiquement africaines, notamment burkinabé, et adaptés aux besoins locaux. Les éditions burkinabé ont évidemment été favorisées. Cette dynamique d'accroissement des collections a permis de rationaliser la politique de dons d'ouvrages systématisée depuis des années, pour favoriser la définition d'une véritable politique d'acquisition sur le long terme.

Des manifestations culturelles et littéraires d'envergure

Le secteur du livre a été fortement dynamisé grâce à la multiplication de manifestations culturelles et littéraires d'envergure. La Foire internationale du livre de Ouagadougou (Filo), née en novembre 2000 de la volonté conjointe du ministère de la Culture

du Burkina Faso et de l'ambassade de France, qui apporte un soutien financier et logistique, a connu un réel essor au cours de la décennie passée, jusqu'à devenir l'une des principales manifestations annuelles de promotion du livre francophone en Afrique. Cet événement connaît un vrai succès populaire, surtout auprès des intellectuels et étudiants burkinabé qui trouvent là l'occasion d'acquérir une multitude de titres habituellement introuvables et à un prix très accessible. Cette foire est de plus un lieu essentiel de rencontres et d'échanges d'expériences non seulement entre les professionnels africains du livre et de l'édition, mais aussi pour tous les acteurs du monde de la culture de la région. En 2009 ont par exemple été abordés pendant les tables rondes des sujets tels que la politique du livre en Afrique, la promotion de la coopération entre pays africains, les raisons de la défection du lectorat africain, l'implication des auteurs dans l'intégration culturelle des pays africains, les possibilités de mettre en œuvre des coéditions, ou encore le contenu des manuels scolaires. En décembre 2010, l'Association internationale des éditeurs indépendants (AIEI) a organisé parallèlement à la Filo des « Rencontres sur l'édition numérique » qui ont permis de réunir et d'informer dix éditeurs d'Afrique de l'Ouest, de Suisse, du Québec et de France sur les aspects techniques, juridiques et économiques spécifiques au livre numérique.

Depuis 2004, l'Association internationale des libraires francophones (AILF)⁴ organise annuellement la « Caravane du livre », financée entre autres par le MAEE, événement de promotion de la lecture, de la francophonie et de la chaîne du livre en Afrique de l'Ouest. La Caravane permet à une dizaine de libraires de l'AILF de sept pays de proposer une sélection d'ouvrages de littérature africaine à des prix bonifiés et de valoriser la production locale. Des libraires du Bénin, du Togo, de Côte-d'Ivoire, du Tchad, du Sénégal, du Niger, du Mali et du Burkina Faso animent les espaces publics et les écoles pour aller

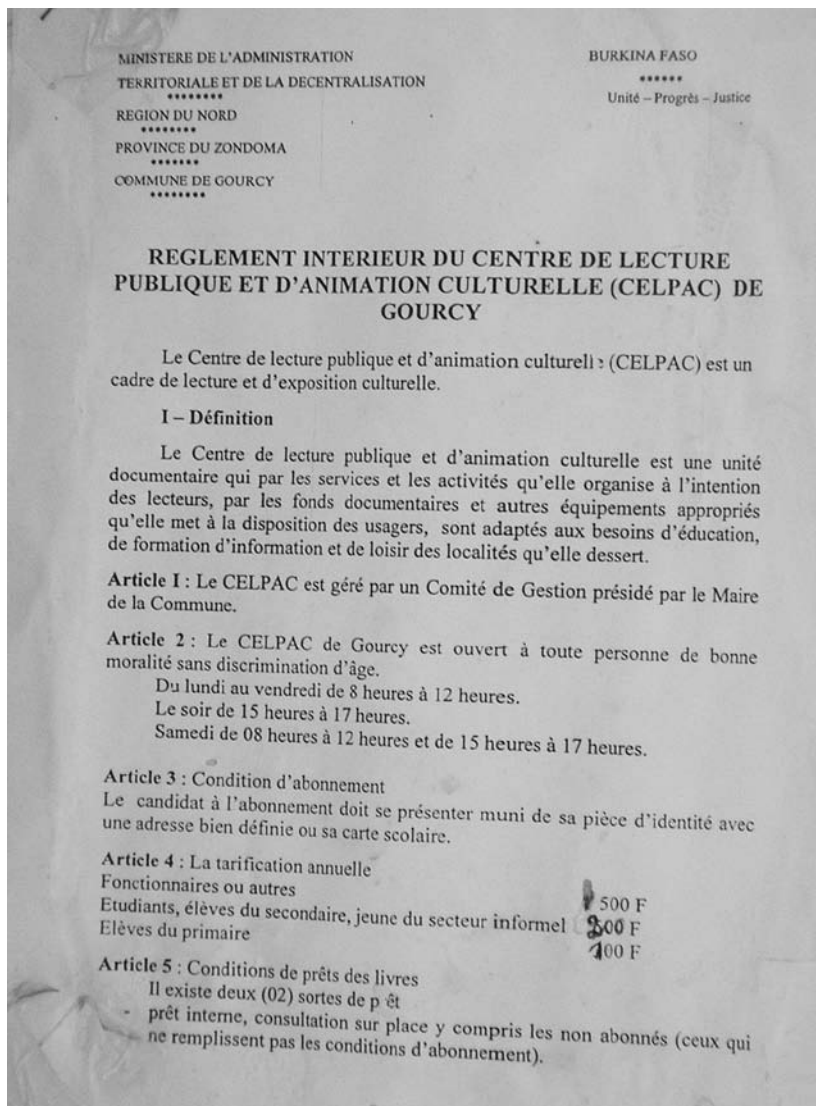
4. www.librairesfrancophones.org

à la rencontre du public. Traversant une cinquantaine de villes, chaque édition de la Caravane touche plus de 50 000 personnes auxquelles elle donne accès au livre. Le projet FSP a permis d'aider et de soutenir les actions liées à cet événement pour le volet Burkina. En 2009, une opération parrainée par un ancien représentant de l'Unicef⁵ a proposé un bus itinérant de Ouagadougou à Ouahigouya, passant par Koupela et Tenkodogo. 2010, année du cinquantenaire de l'indépendance du pays, a été marquée par une vraie mobilisation des acteurs de la « Caravane du livre ».

Des actions de formation

Un volet important a été consacré à des actions de formation des cadres du Cenalac et plus largement du personnel des bibliothèques. En effet, le Burkina Faso ne dispose d'aucune école spécialisée ou cursus de formation en gestion de bibliothèques. Le réseau de lecture publique souffre donc d'un manque évident de professionnalisation et de spécialisation des responsables de bibliothèques, la plupart du temps des professeurs ou des instituteurs dont les mutations successives affectent la viabilité et la qualité du réseau. Les coordinateurs des réseaux régionaux ont ainsi pu bénéficier de stages de formation de formateurs en France, totalement pris en charge par le service culturel de l'ambassade de France à Ouagadougou.

Un partenariat précieux avec l'association Cobiac (Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle)⁶ a permis d'organiser des séjours à la bibliothèque Louis Aragon de Martigues, et dans les bibliothèques départementales des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône. Les cadres du Cenalac affectés au programme ont notamment bénéficié de formations en gestion de projet, en bibliothéconomie, en gestion informatique et traitement des statistiques, ainsi qu'en animation culturelle, dans l'optique de former



Affichage du règlement intérieur du Celpac de Gourcy

de futurs formateurs. Un programme de formation des bibliothécaires burkinabé a été mis en place localement avec la contribution de structures professionnelles formatrices comme l'Association des bibliothécaires de France (ABF)⁷, l'association La joie par les livres⁸ et l'Association des bibliothécaires burkinabé. Un cycle de formation annuel par sous-réseau a permis d'initier les responsables locaux à l'accueil du public, à l'animation, aux nou-

velles technologies et à la recherche documentaire, avec un rappel des bases en bibliothéconomie. Pour autant, la mise en place d'une dynamique « réseau » aux niveaux régional, national, sous-régional et interprofessionnel avec les différents acteurs de la chaîne du livre et de la lecture publique prévue à travers des rencontres a été peu soutenue.

Consolider et renforcer le réseau de lecture publique

Le second objectif de ce projet de coopération a été de poursuivre et d'améliorer les efforts entrepris au

5. Fonds des Nations unies pour l'enfance : www.unicef.fr

6. www.cobiac.org

7. www.abf.asso.fr

8. Devenu service du département Littérature et art de la Bibliothèque nationale de France : www.lajoieparleslivres.bnf.fr

cours des décennies précédentes pour consolider et renforcer le réseau des bibliothèques de lecture publique⁹. Il était ainsi envisagé initialement de créer 16 bibliothèques supplémentaires, afin d'atteindre un réseau de 50 structures publiques et d'offrir un accès au livre sur toute l'étendue du territoire. En complément, il était prévu de créer une bibliothèque dite « pilote » localisée à Ouagadougou, laquelle n'a jamais pu voir le jour. Quatre bibliothèques ont néanmoins acquis un statut de bibliothèque régionale, avec vocation de desservir et d'épauler les bibliothèques locales. L'objectif d'amélioration du fonctionnement et de modernisation des bibliothèques existantes a été mieux rempli, bien que des inégalités d'approvisionnement au sein du réseau perdurent. Le renforcement des matériels, du mobilier et du fonds documentaire n'a pas été homogène, et diffère beaucoup d'un Celpac à l'autre. De même, les travaux de réhabilitation et l'acquisition d'ouvrages, qui devaient être entrepris avec le soutien des communes concernées, ont été dépendants des priorités politiques locales.

Le réseau de l'Ouest, soit huit Celpac, est le seul à avoir bénéficié d'un réel soutien des localités. La mairie de la ville de Konso a par exemple financé entièrement la rénovation de sa bibliothèque municipale. Les abonnements aux revues et journaux, initiés dans le cadre du projet, ont cependant été arrêtés en 2008 faute de crédits. L'aide à la mise en place d'une vraie politique d'animation et à la diversification des manifestations a porté ses fruits. Les animations sont nombreuses et pertinentes, attirant un public de plus en plus important, surtout scolaire. Un effort supplémen-

taire devrait être fait vers des animations orientées vers la lecture publique, la lecture, en s'appuyant notamment sur les enseignants et le travail en bibliothèque. La plupart des Celpac régionaux disposent en moyenne d'un fonds de 1500 à 2000 ouvrages et d'un public de 1000 abonnés.

Le livre est un vecteur précieux de promotion des échanges internationaux et de la diversité culturelle et linguistique. Les chaînes du livre dans les pays d'Afrique restent peu structurées et s'organisent souvent de façon informelle. Elles sont contraintes par des problèmes de coûts, de capacités de production, de distribution, de manque d'infrastructures, de manque de formation, et un encadrement législatif et normatif insuffisant. Dans ce domaine comme dans d'autres, les pays francophones d'Afrique de l'Ouest gardent évidemment un lien historique et linguistique fort avec la France. Cette relation privilégiée affecte directement le milieu local du livre, puisqu'une grande majorité des ouvrages disponibles sont importés de France.

Des actions entreprises et des suites à donner dans le cadre de la coopération française

La présence au Burkina Faso d'un réseau structuré qui couvre l'ensemble du territoire ne suffit pourtant pas à pallier les nombreux problèmes que ce pays rencontre. L'appui institutionnel joué par l'outil technique de coordination (Cenalac) doit trouver un relais auprès du ministère de la Culture et auprès des maires qui semblent sensibilisés à l'importance d'une présence des bibliothèques au sein de leur commune. Le FSP « Appui au réseau des bibliothèques de lecture publique » a permis de consolider un réseau de bibliothèques à travers le pays, de former les équipes d'animateurs et de bibliothécaires, de doter les établissements en ouvrages, matériel et mobiliers.

La présence de coordinateurs pour les réseaux en région consolide les rencontres régulières. Leur visite des

établissements permet d'établir l'état des fréquentations, des animations et des besoins. La communication du projet pourrait aussi être un moyen de sensibiliser les autorités nationales comme communales.

Cependant, la nécessaire anticipation de la fin du projet doit mener à une réflexion globale sur notre dispositif de soutien aux réseaux de lecture en Afrique subsaharienne. L'évaluation récente des FSP de lecture publique et les conclusions qui les accompagnent conduisent naturellement le ministère à envisager de façon novatrice ces dispositifs en fonction des résultats tant quantitatifs que qualitatifs.

Le ministère des Affaires étrangères et européennes entend bien poursuivre avec le nouvel Institut français son soutien à l'ensemble de la chaîne du livre francophone, soutien basé sur la diversité des partenariats, l'appui régulier aux microprojets qui pourraient apparaître, l'aide via les postes diplomatiques à des actions de terrain, le support tant financier que logistique à de nombreuses associations ou organismes agissant dans le domaine. ●

Février 2011

9. Voir : Michael Kevane et Alain Joseph Sissao, « Habitudes de lecture au Burkina Faso : l'exemple des élèves de 3^e dans les villages et les petites villes », *BBF*, 2007, n° 2, p. 86-93. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0086-004> et Félix Compaoré, Michael Kevane et Alain Joseph Sissao, « Habitudes de lecture et performances scolaires : le cas des élèves des classes de 3^e et de 1^{re} de la ville de Ouagadougou, Burkina Faso », *BBF*, 2009, n° 4, p. 83-90. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-04-0083-001>